



EVREUX

Les listes électorales : Changement de domicile

Principe :

Lors d'un déménagement, il est obligatoire de déclarer votre changement d'adresse y compris à l'intérieur de la commune pour recevoir votre carte d'électeur à la bonne adresse.

Pièces à fournir ?

- **Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité**
ou expirée depuis moins de 5 ans à la date du dépôt de la demande d'inscription ou toute autre pièce avec photo valable uniquement s'il est accompagné d'un justificatif de nationalité,
- **Justificatif de domicile récent**, à votre nom et prénom,
toute quittance acquittée ou facture originale recto / verso doit être datée de moins de 3 mois quittance de loyer acquittée non manuscrite, électricité, téléphone fixe, etc.

Où s'adresser ?

Le dossier doit être déposé à la Mairie du domicile.

À Evreux :

- **Service à la Population** : ☎ 02 32 31 52 23 / 02 32 31 91 11
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Jeudi de 14h à 18h
Samedi matin de 9h à 12h hors vacances solaires.

→ En Mairies Annexes

- ❖ **La Madeleine** : ☎ 02 32 31 52 26
- ❖ **Navarre** : ☎ 02 32 31 52 07
- ❖ **Nétreville** : ☎ 02 32 31 91 60
- ❖ **Saint-Michel** : ☎ 02 32 31 88 73

Lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Samedi matin de 9h00 à 12h.
Ouverture à 10h le premier jeudi du mois.

suite →

- **En ligne :**
sur le site Service-public.fr, le lien est indiqué sur le site de votre mairie (www.evreux.fr)
- **Par correspondance :** en utilisant le formulaire cerfa n°12669*02, disponible sur internet, en Mairie ou en Mairie-Annexe, accompagné des pièces justificatives, citées au verso de ce document,
- **Par un tiers dûment mandaté muni d'une procuration accompagnée de sa pièce d'identité :** En confiant la carte nationale d'identité et le justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété.